

L'énergie citoyenne

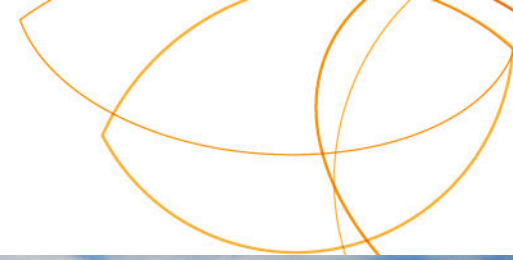
**POUR
LES NULS**

Que voyez-vous ?



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

Et maintenant ?

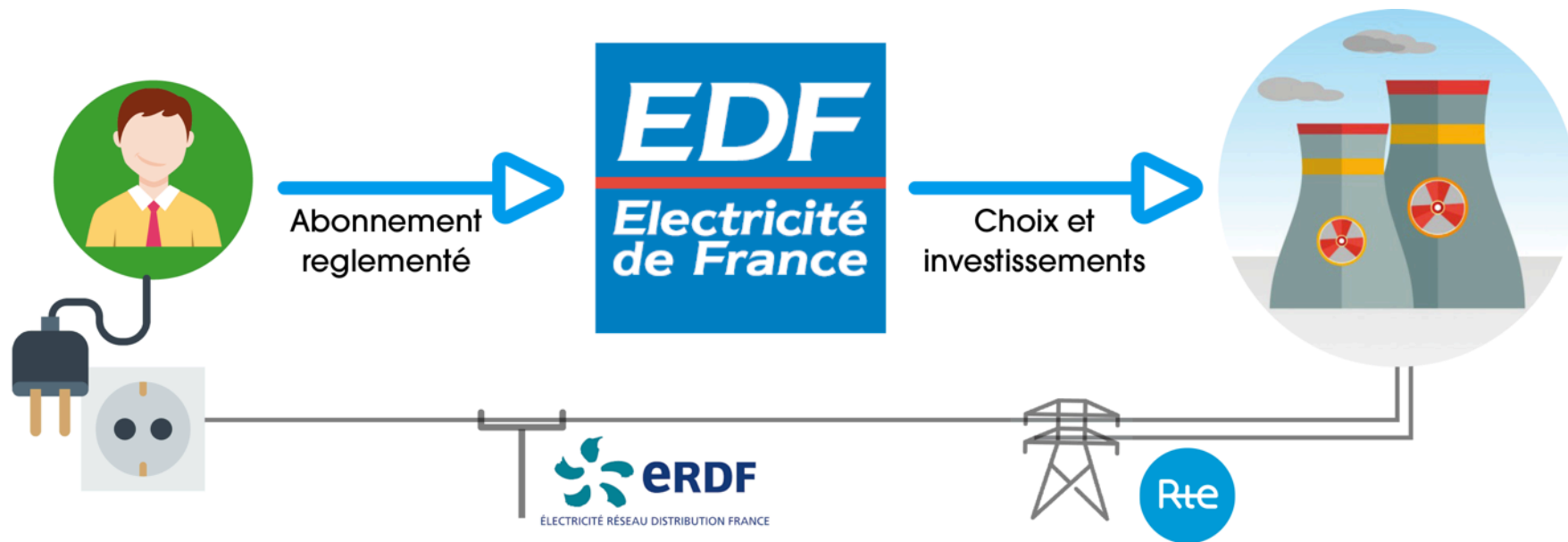




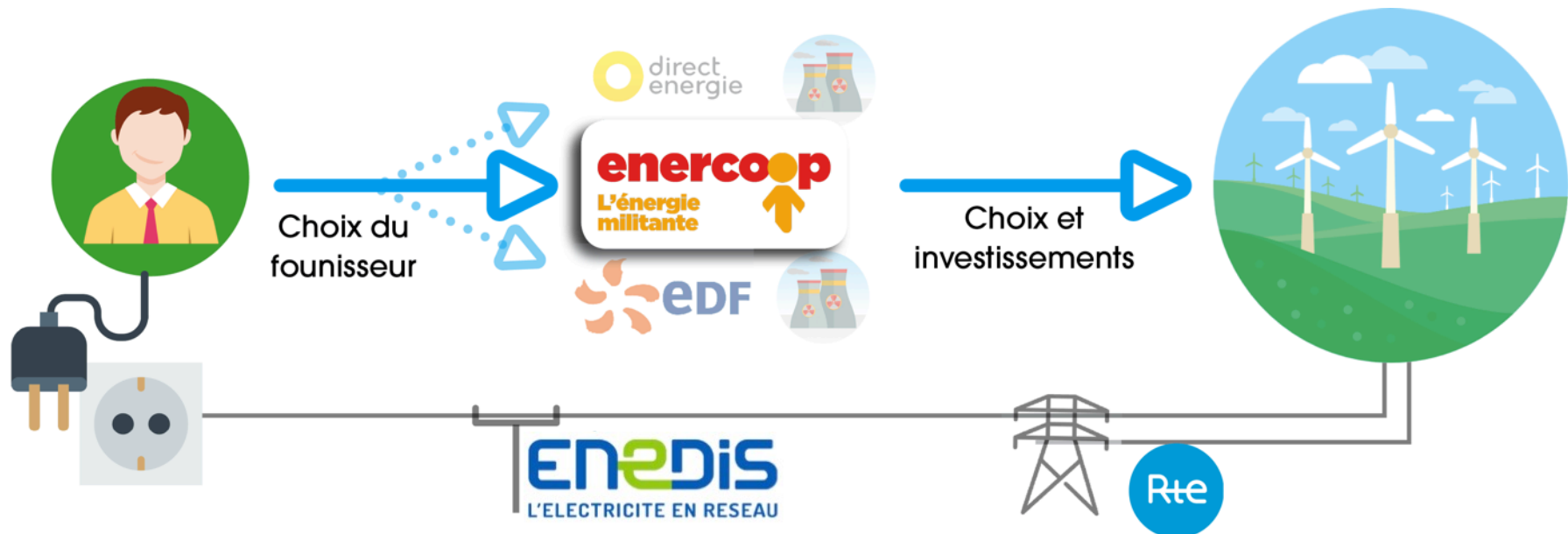
L'énergie change

Et il était temps !

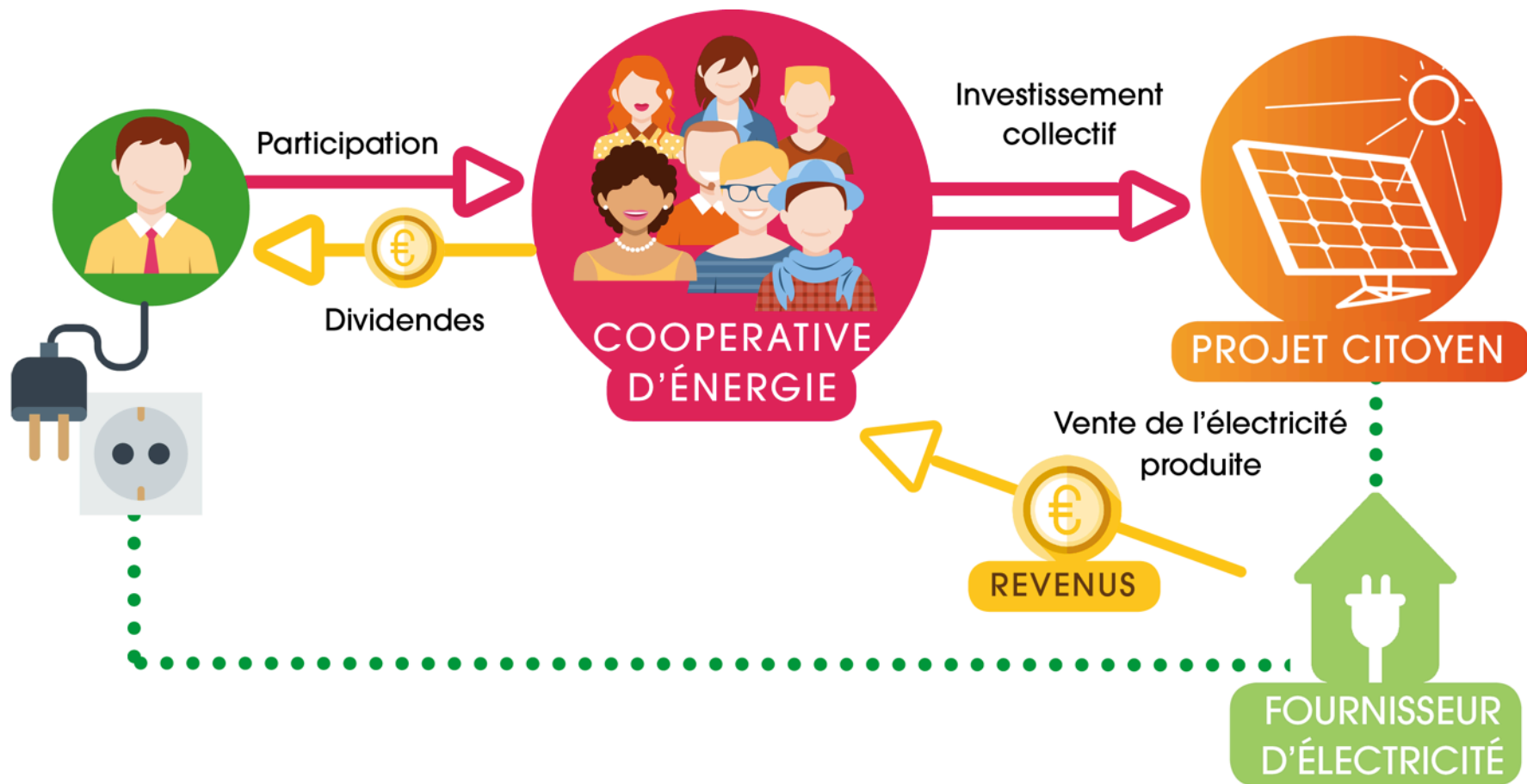
L'énergie au XXème siècle : un consommateur passif et obligé



2007 : Le choix de consommer l'énergie que l'on veut !

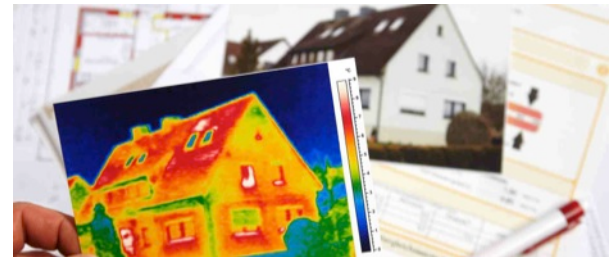
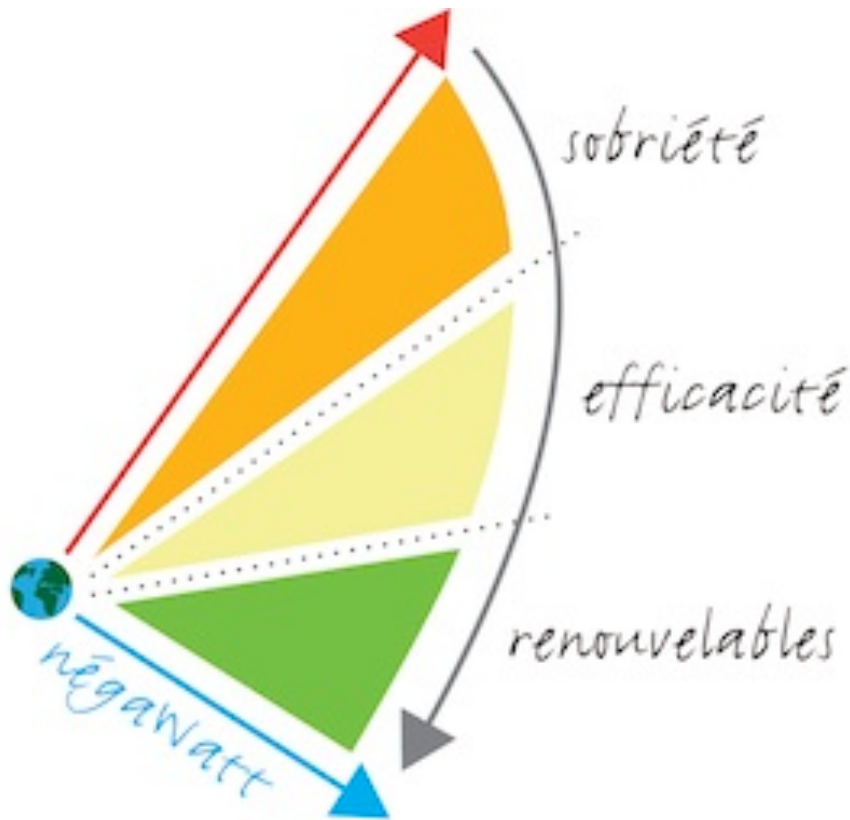


Se rassembler pour produire notre propre énergie !



L'urgence climatique de changer de modèle énergétique

- Nécessité de réduire les émissions de GES





Développer les énergies renouvelables ?

Comment on s'y prend ?

En 3 étapes :



● On se rassemble et on réfléchit

Entre citoyens, avec les collectivités, les acteurs économique locaux, les institutions et associations locales ?

● On se lance un défi

Adossé avec une ambition territoriale, une réalité de potentiel énergétique, une identité locale...



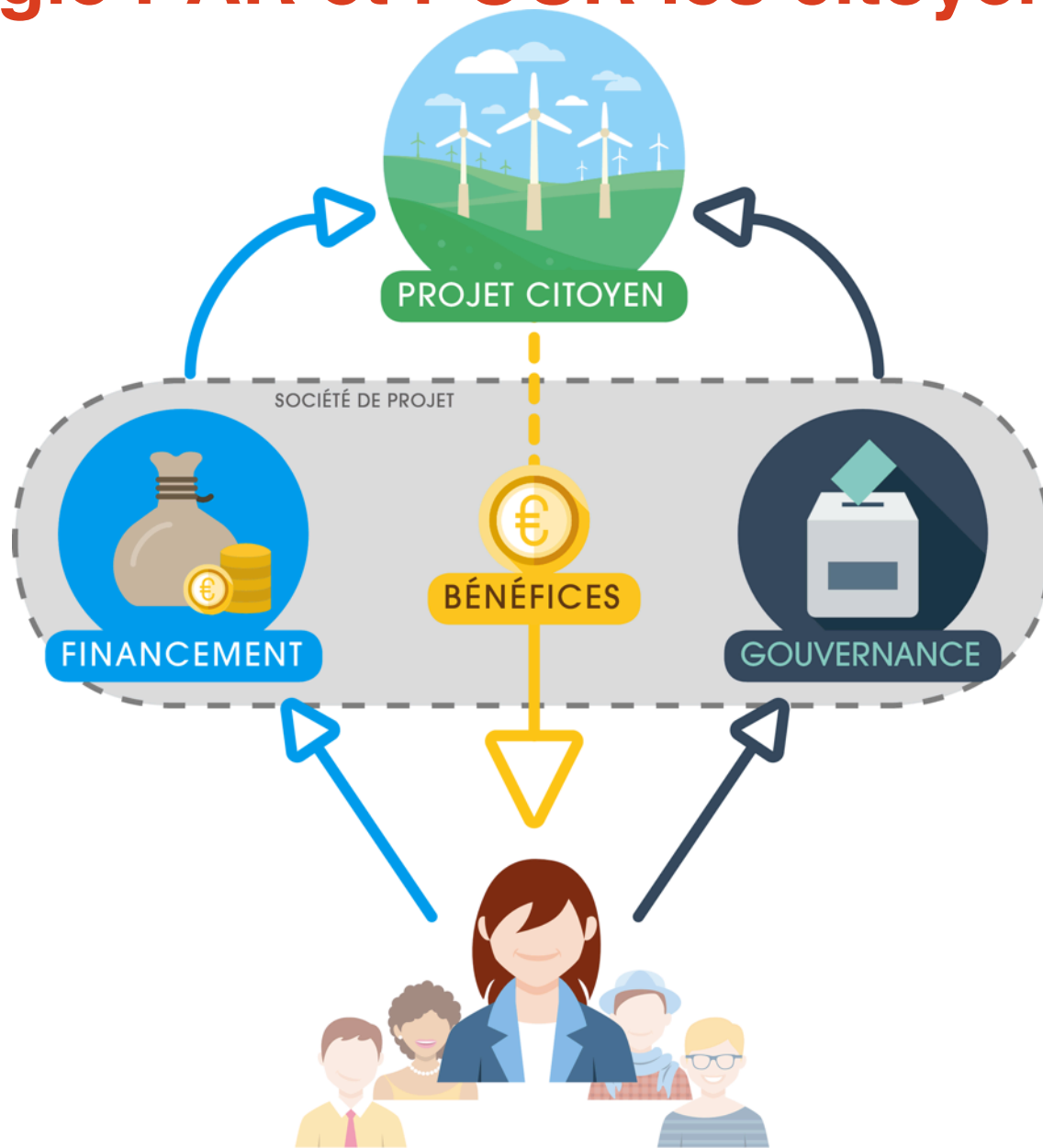
● On créé une société pour réaliser ce défi !

Pour mettre en pratique de l'esprit du projet, décider collectivement, dédier les revenus.

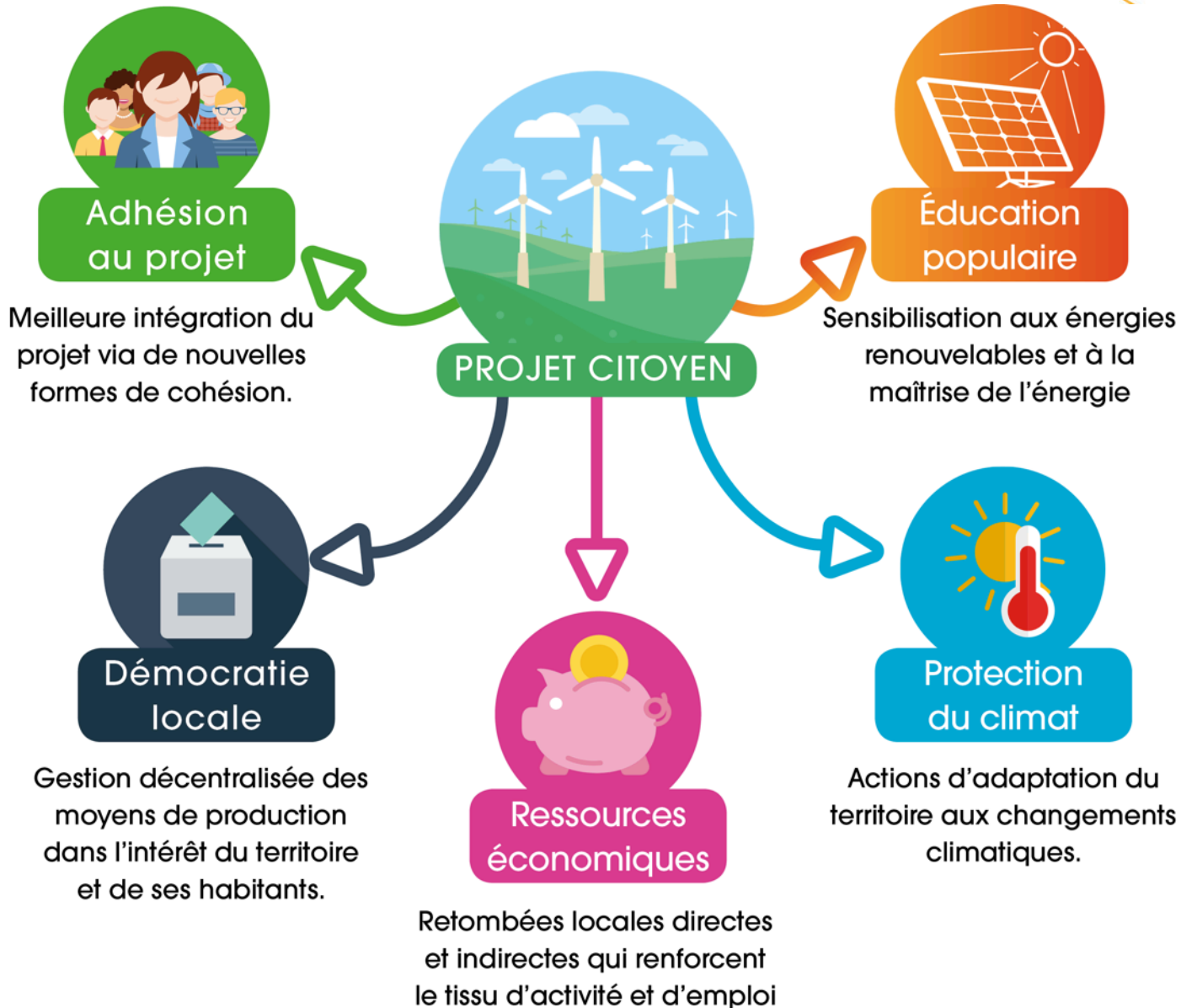


**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

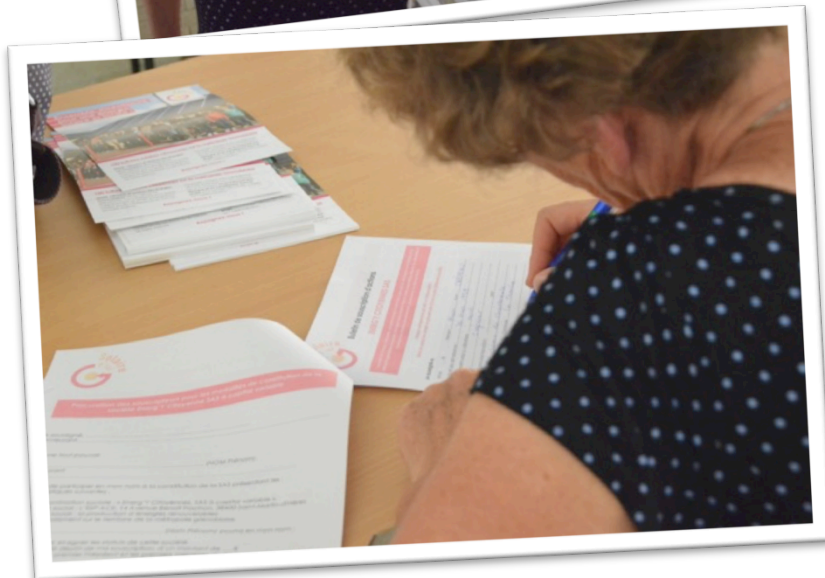
L'énergie PAR et POUR les citoyens



Pourquoi faire un projet citoyen ?



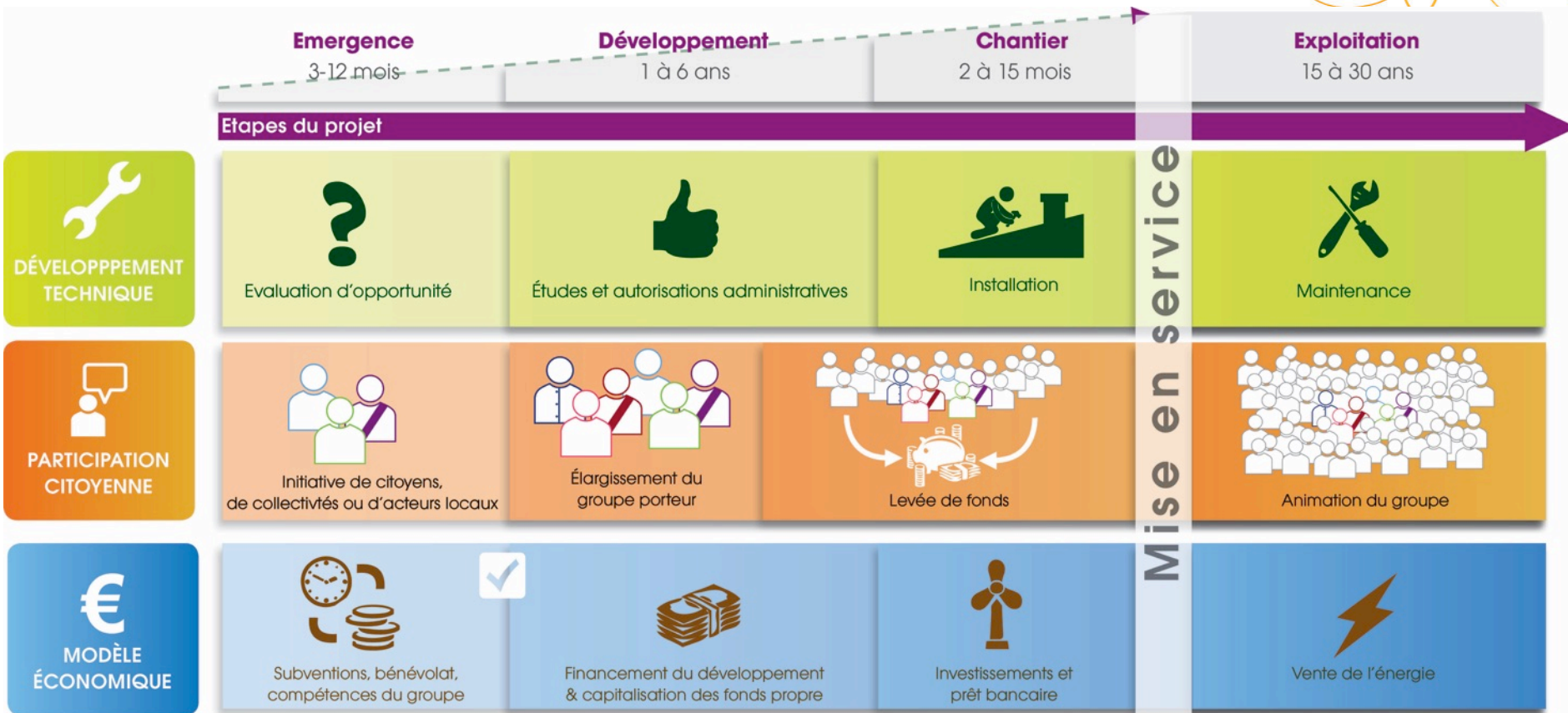
S'engager individuellement...



...dans un projet collectif



Un projet au long cours, à la croisée de plusieurs domaines...





Exemples de projets

Solaire d'ici : 100 toitures solaires dans la métropole grenobloise

Solaire d'ici Grenoble (38)

Puissance :

Objectif : Plusieurs toitures de 9kWc et si possible des projets plus importants...

Structuration :

SAS Energ'Y Citoyennes (sept 2016)

Collectivités engagées :

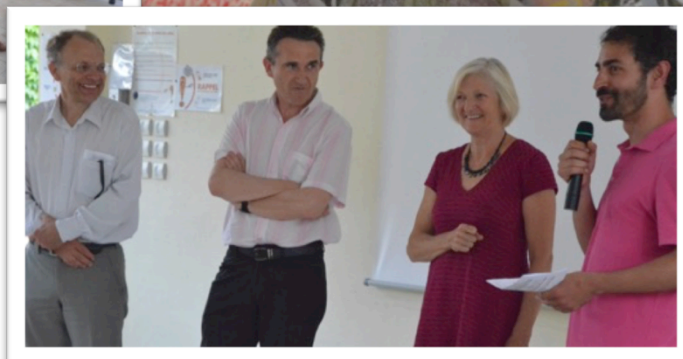
La Métro, Grenoble, Echirolles, Saint-Égrève, Eybens, Poisat, le Sappey...

Participation citoyenne :

Environ 70 sociétaires / Des commissions de travail thématiques.

Participation Energie Partagée
20 000 euros

Actualités : Une première tranche d'une vingtaine de toiture en développement.



Un vent citoyen dans l'Indre



PARC ÉOLIEN DES TILLEULS Saint Georges sur Arnon (36)

Puissance :
12,5 MW (cinq éoliennes)

Production :
Consommation de 4300 foyers (soit
9500 habitants)

Date d'installation :
Octobre 2009

Structuration :
SEMER (Société Mixte d'EnR)

Participation Energie Partagée
350 000 euros

Spécificités :
Le parc a permis à la commune de
baisser ses impôts locaux de 16% et a
créé douze emplois non délocalisables.
Les communes et collectivités locales
font maintenant partie de la SEMER...

Une micro centrale hydro dans les Cévennes



SOCIÉTÉ HYDRO ÉLECTRIQUE CÉVENOLE

Saint Julien de la Nef (30)

Puissance :
800 MWh/an

Production :
250 foyers alimentés en électricité

Date d'installation :
2016

Structuration :
Société Hydro Électrique Cévenole

Participation Energie Partagée
350 000 euros

Spécificités :

- Producteur historique pour Enercoop Languedoc Roussillon
- Création d'un lieu de sensibilisation à l'énergie hydraulique renouvelable, en lien avec le camping Isis en Cévennes.

Un toit solaire et solidaire dans le Lubéron



LUCISOL
Apt (84)

Puissance :

1400 m² de toiture

Production :

250 MWh/an

Soit la consommation de 100 foyers

Date d'installation :

2016

Structuration :

SAS LUCISOL

Montant total :

388 000 euros

Participation Energie Partagée

55 000 euros

Spécificités :

Projet issu d'un partenariat entre LSB, un industriel de la région, et un collectif de citoyens. Avec des panneaux solaires made in France !

Ils font pousser des éoliennes...



PARC ÉOLIEN LA JACTERIE Chemillé en Anjou (49)

Puissance :
5 éoliennes soit 12,5 MW

Production :
23000 MWh
Soit la consommation de 7100 foyers

Date d'installation :
Septembre 2016

Structuration :
Association Atout Vent
SAS La Jacterie

Investissement total :
21,8 millions d'euros

Participation Energie Partagée
100 000 euros

Spécificités : Au départ, l'association comptait 42 membres. Ce sont au final plus de 400 actionnaires qui ont prit part au projet au sein de la SAS.

Monts du Lyonnais : le biogaz est dans le pré

MÉTHAMOLY
Pomeys (69)

Puissance :
125 Nm³/h

Production :
6000 MWh
Soit la consommation de 1000 foyers

Date d'installation :
Septembre 2016

Structuration :
SAS MÉTHAMOLY

Investissement total :
5,5 millions d'euros

Participation Energie Partagée
200 000 euros

Spécificités : 12 agriculteurs se sont réunis autour de ce projet pour le réaliser aux côtés d'Enercoop Rhône-Alpes, le fonds OSER et Énergie Partagée.



Différents scénarios de participation des citoyens...

Un projet initié par les citoyens qui trouve dans les collectivités et/ou développeurs, des partenaires

Un projet initié par la collectivité, en partenariat ou non avec un développeur, et ouvert ou non aux habitants

Un développeur qui ouvre son projet à la participation des citoyens et des collectivités

Une centrale déjà en fonctionnement rachetée par des collectivités et/ou des citoyens

Comment vous lancer dans un projet citoyen?

- Vous êtes une collectivité :

<https://frama.link/GuideCollectivite>



- Vous êtes un/e citoyen/ne

- Rejoignez une initiative locale près de chez vous !
- Investissez dans ces projets via **Energie Partagée** !



Énergie Partagée

Kezaco ?

L'idée d'Énergie Partagée

RÉAPPROPRIATION LOCALE DE L'ÉNERGIE

Favoriser la multiplication de **projets** locaux d'énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie, **maîtrisés et financés par les citoyens**



Deux outils



L'association

L'association a pour but de sensibiliser à l'énergie citoyenne et d'en fédérer les acteurs et porteurs de projets à l'échelle nationale.

Ses missions

- Promouvoir le modèle d'énergie citoyenne
- Conseiller et soutenir les porteurs de projets
- Animer le réseau des porteurs de projets
- Sensibiliser les collectivités locales pour le développement de politiques d'énergie citoyennes
- Garantir le respect de la charte



L'investissement citoyen

L'outil d'investissement collecte l'épargne des citoyens pour l'investir directement au capital de projets de production d'énergie renouvelable.

Ses missions

- Collecter les fonds
- Évaluer les projets et leur besoin de financement
- Mettre à disposition les fonds pour les projets sélectionnés
- Suivre la réalisation des projets et les accompagner

Charte Énergie Partagée



Ancrage local

La maîtrise du projet reste aux mains des habitants et des acteurs du territoire.



Gouvernance ouverte

Toutes les décisions au sein de la société de projet sont prises de façon démocratique et transparente.



Exigence écologique

Le projet s'inscrit durablement dans une logique de respect de la planète et de réduction des consommations d'énergie.



Démarche non spéculative

Ces projets sont rentables mais ne doivent pas avoir la rentabilité pour unique objectif. Les bénéfices réalisés doivent servir en partie à valoriser les démarches de sensibilisation et de MDE.

L'accompagnement



1. Impulser de nouveaux projets

Les animateurs régionaux interviennent auprès d'élus ou de groupements citoyens pour les sensibiliser et présenter la démarche des projets citoyens. Ils participent à des événements, organisent des **journées d'informations**, des **ateliers techniques** ainsi que des **sessions d'échange** sur internet, appelés Web'EnR (voir encadré) pour favoriser la compréhension de ces projets.



2. Accompagner au plus près

Ces projets en construction nécessitent un accompagnement régulier pour leur permettre d'organiser leur démarche. Les animateurs régionaux sont formés à l'accompagnement de projets sur leur territoire et apportent à chacun conseils et méthodologie. En phase de développement, les porteurs de projets bénéficient des retours d'expérience de projets accompagnés avec succès, via des **formations spécialisées et ateliers pratiques**.



3. Aider à mobiliser les citoyens

Énergie Partagée propose des outils et **conseils de mobilisation locale** pour parvenir aux objectifs de financement. Le mouvement met en avant les projets qu'il accompagne via ses outils de communication et grâce à ses **relais bénévoles** qui contribuent à diffuser le modèle lors d'événements de terrain.

Le financement de projets



1. Financer les études

A l'étape de l'**évaluation de la faisabilité**, Énergie Partagée peut aider les projets à s'assurer de leur viabilité technique et économique en finançant par exemple les études nécessaires via une structure dédiée, Énergie Partagée Études.



2. Investir au capital

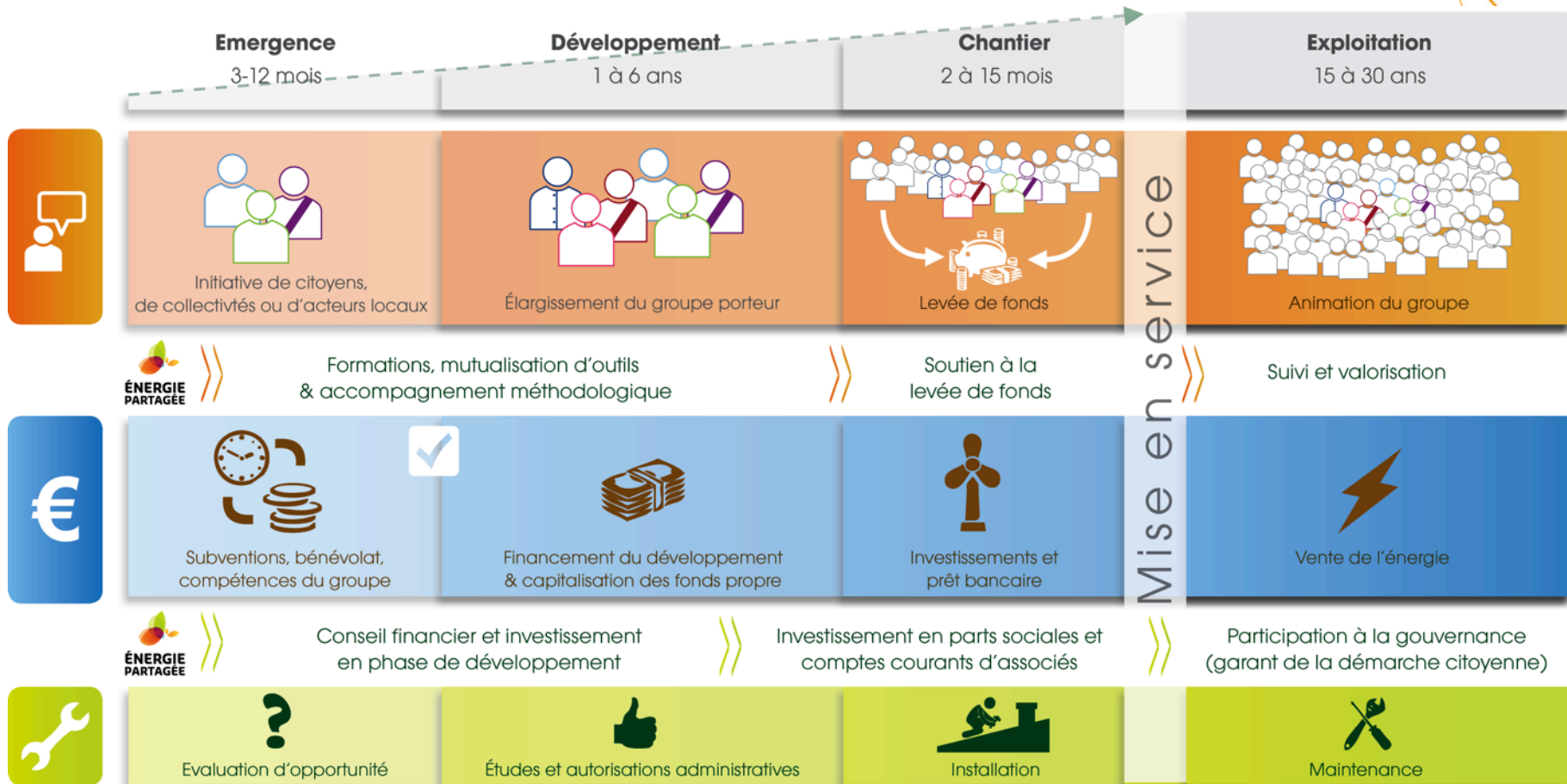
En phase d'exploitation, Énergie Partagée Investissement intervient au moment crucial : la constitution des fonds propres de la société de projet. À ce stade, le capital n'est pas garanti, et le risque est parfois encore important. La participation d'Énergie Partagée est donc décisive pour **compléter les fonds propres** du projet et gagner la confiance des banques, qui bouclent alors le financement via un prêt.



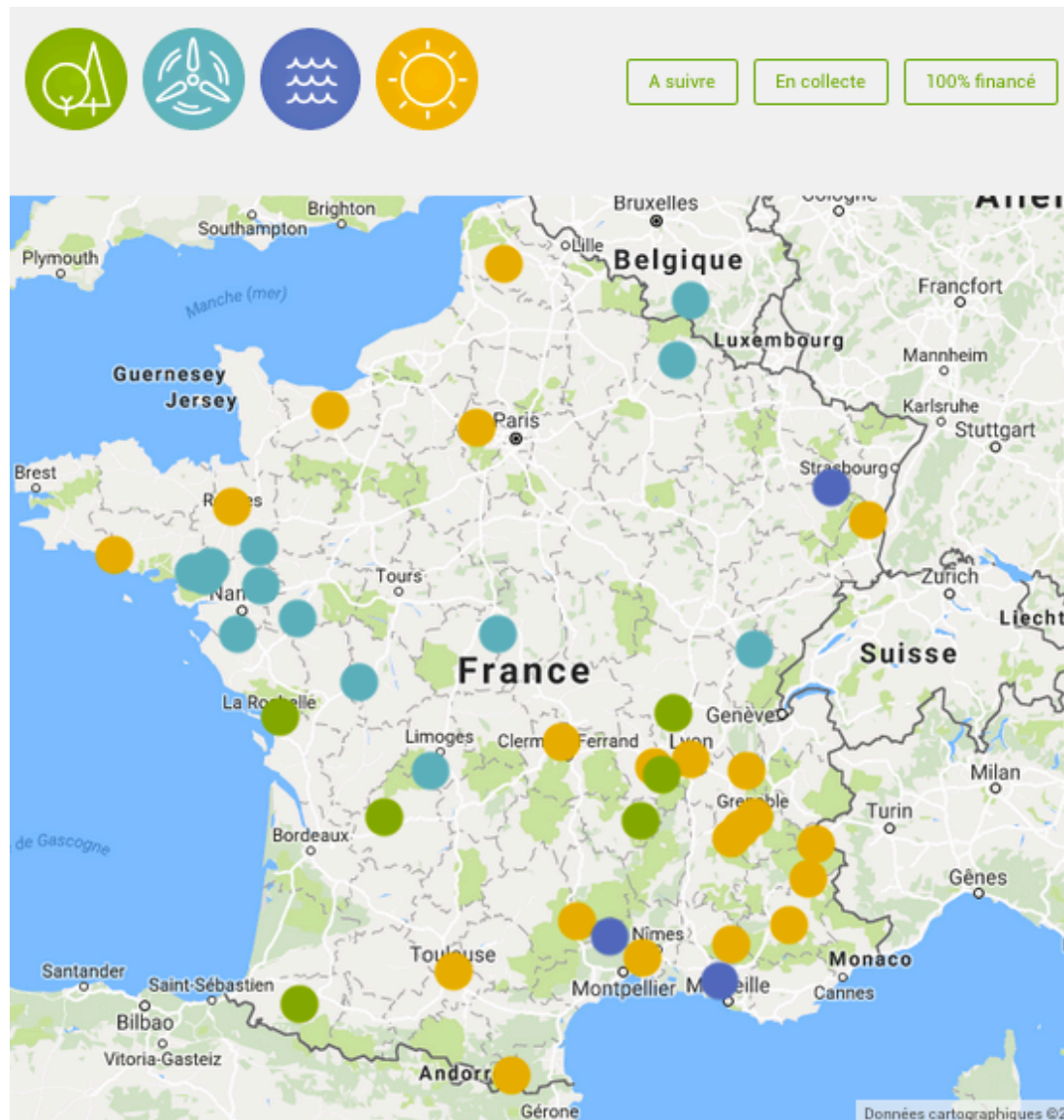
3. Rester au pilotage

Contrairement aux plates-formes de financement participatif (crowdfunding) qui servent seulement d'intermédiaires financiers, Énergie Partagée **s'implique à long terme dans les instances** de gouvernance du projet pour s'assurer qu'il reste aux mains des citoyens durant toute la phase d'exploitation.

À quel moment ?



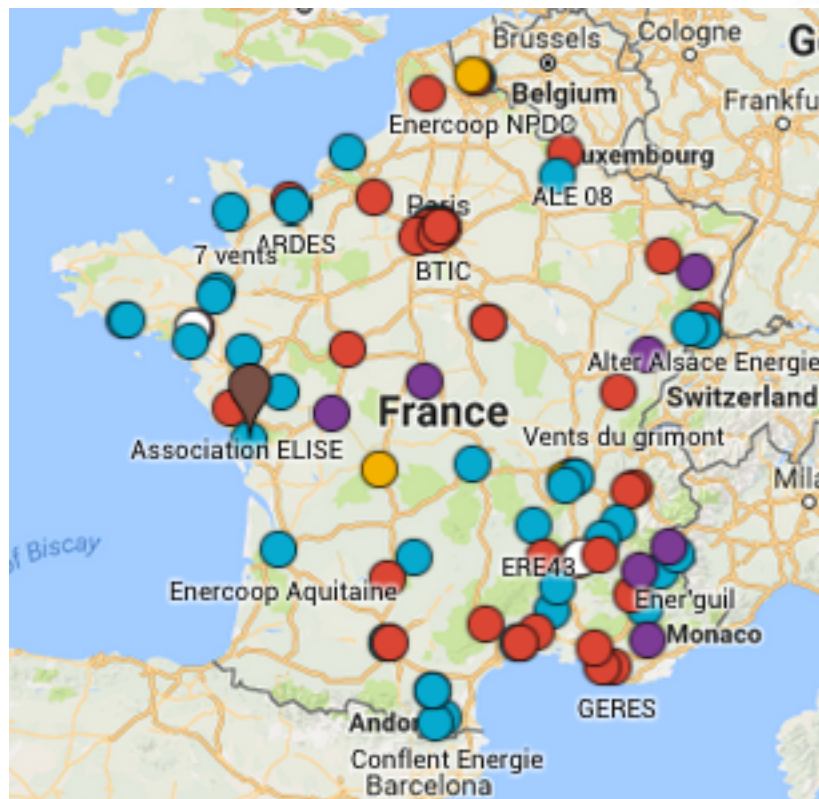
Des projets partout en France



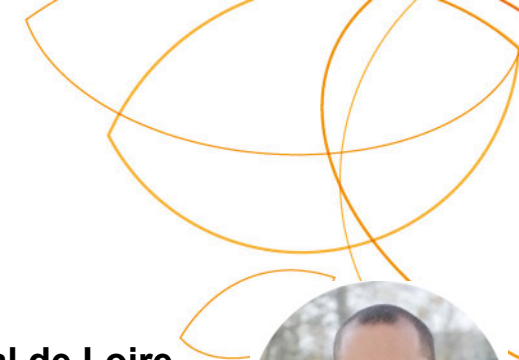
Des adhérents partout en France

100 adhérents :

Associations
Société coopératives
Collectivités
Bureaux d'études



9 réseaux régionaux constitués



Pays-de-la-Loire
*Energies en Pays de
Vilaine*
Claire Legrand



Bretagne
*Energies en
Pays de Vilaine*
Marianne Billard



Nouvelle Aquitaine
CIRENA
Charlène Suire



Midi-Pyrénées
Enercoop
Johann Vacandare



Languedoc-Roussillon
EC'LR
Alenka Doulain



Centre Val de Loire
Énergie Partagée
Sylvain Guineberteau



Île-de-France
Énergie Partagée
Olivier Berland



Rhône-Alpes
ECRA
Noémie Poize



PACA
Énergie Partagée
Arno Foulon



L'outil d'investissement

Énergie Partagée Investissement



Création
2009



1^{er} outil financier citoyen
de la transition énergétique



12 millions €
collectés parmi



4 500 actionnaires ...qui votent en AG



10 millions € investis
ou engagés dans...



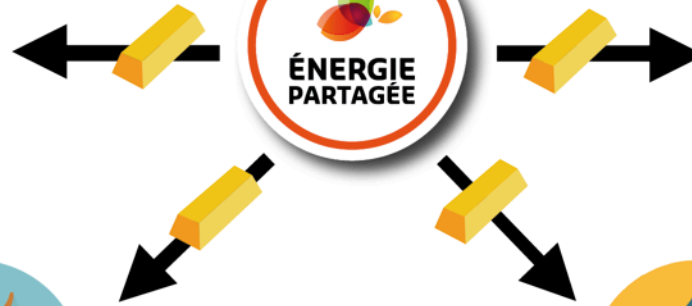
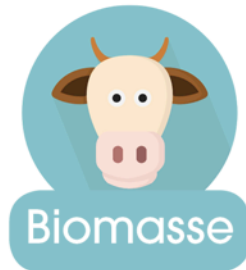
...28 installations
Solaires, hydroélectrique
éolienne, biomasse.



78 000 MWh d'énergie
verte produite par an



L'équivalent de la
consommation de
31 000 familles

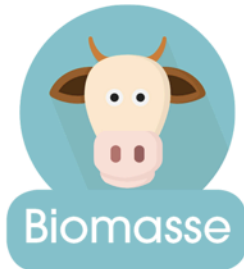




Éolien



Solaire

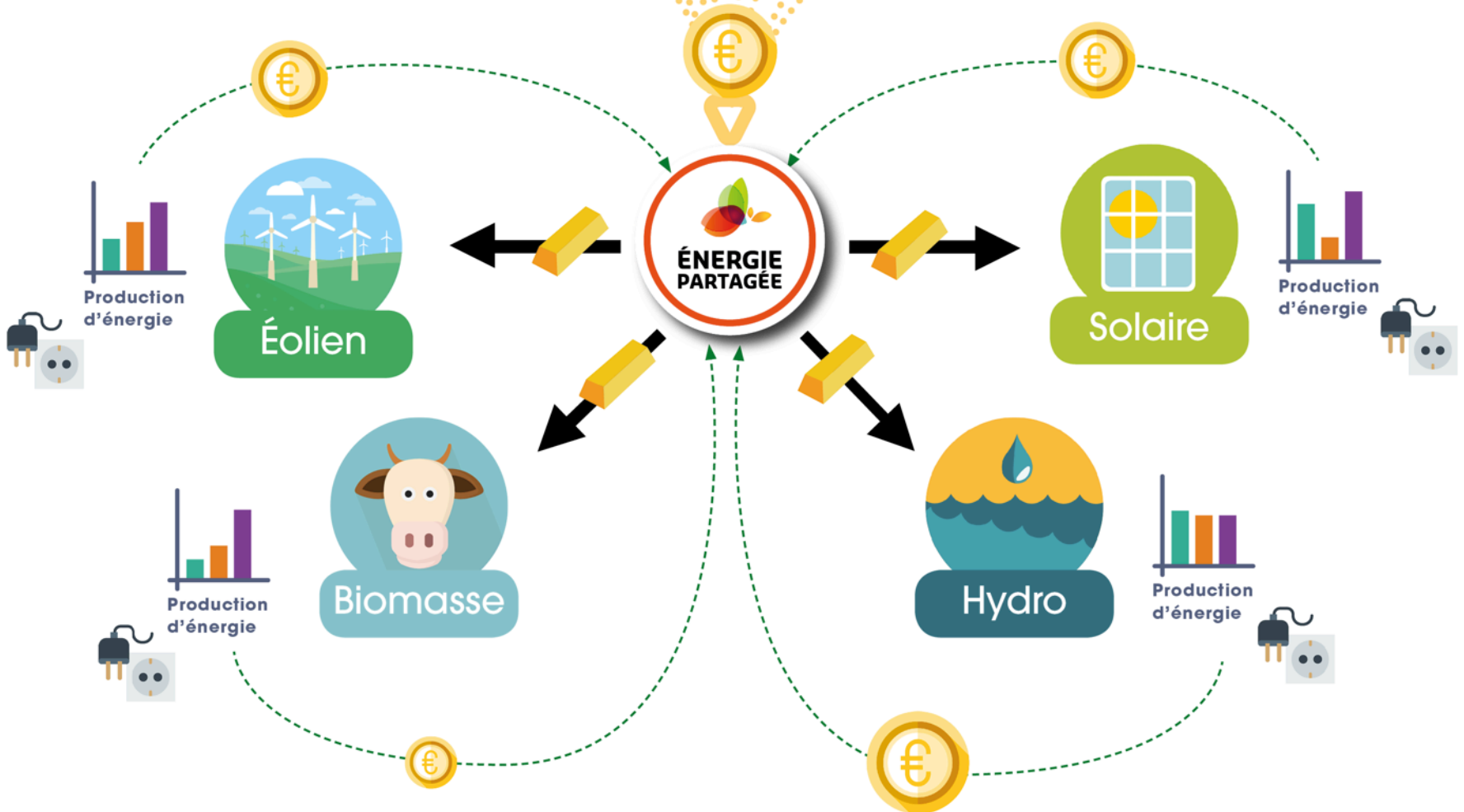


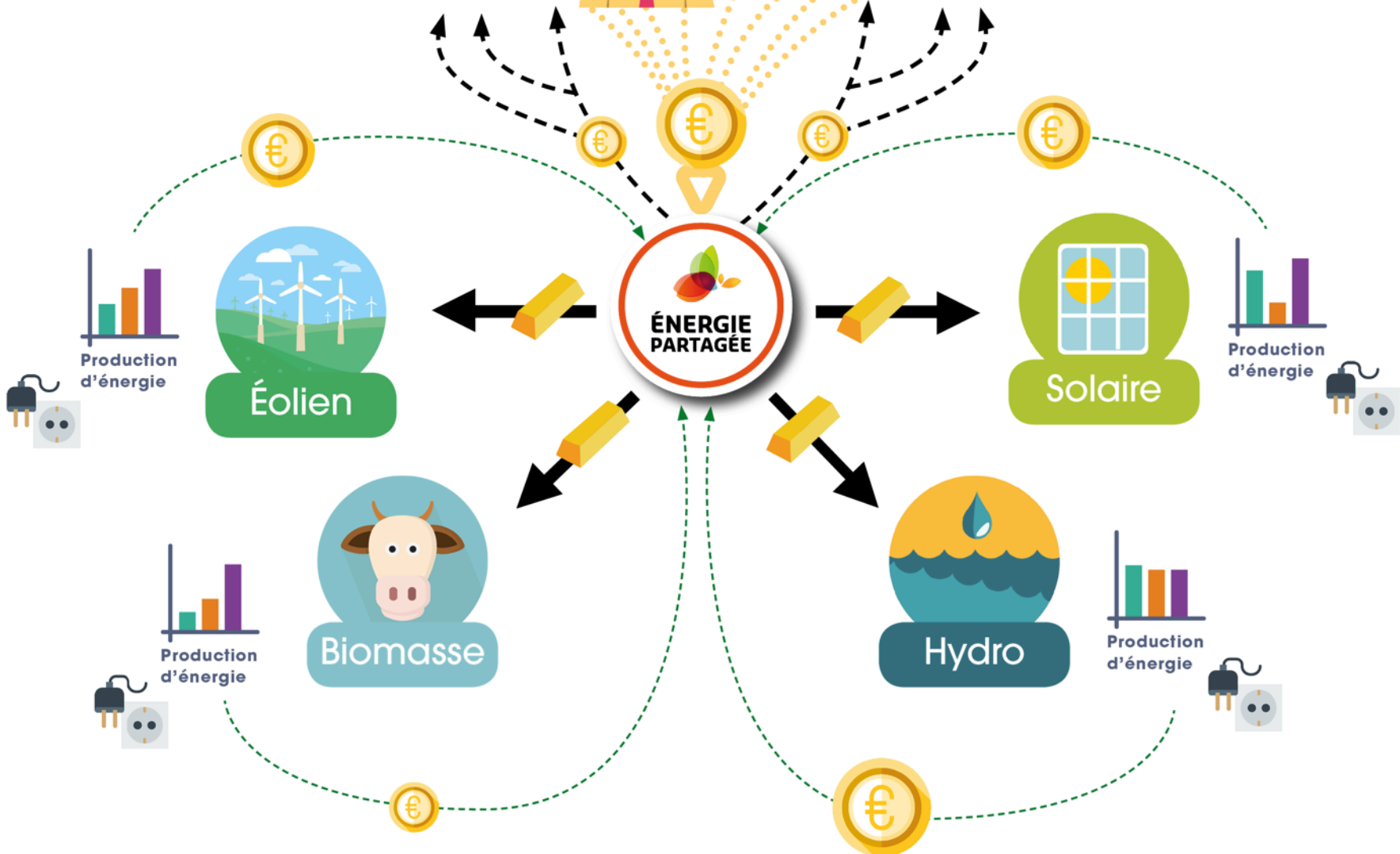
Biomasse



Hydro

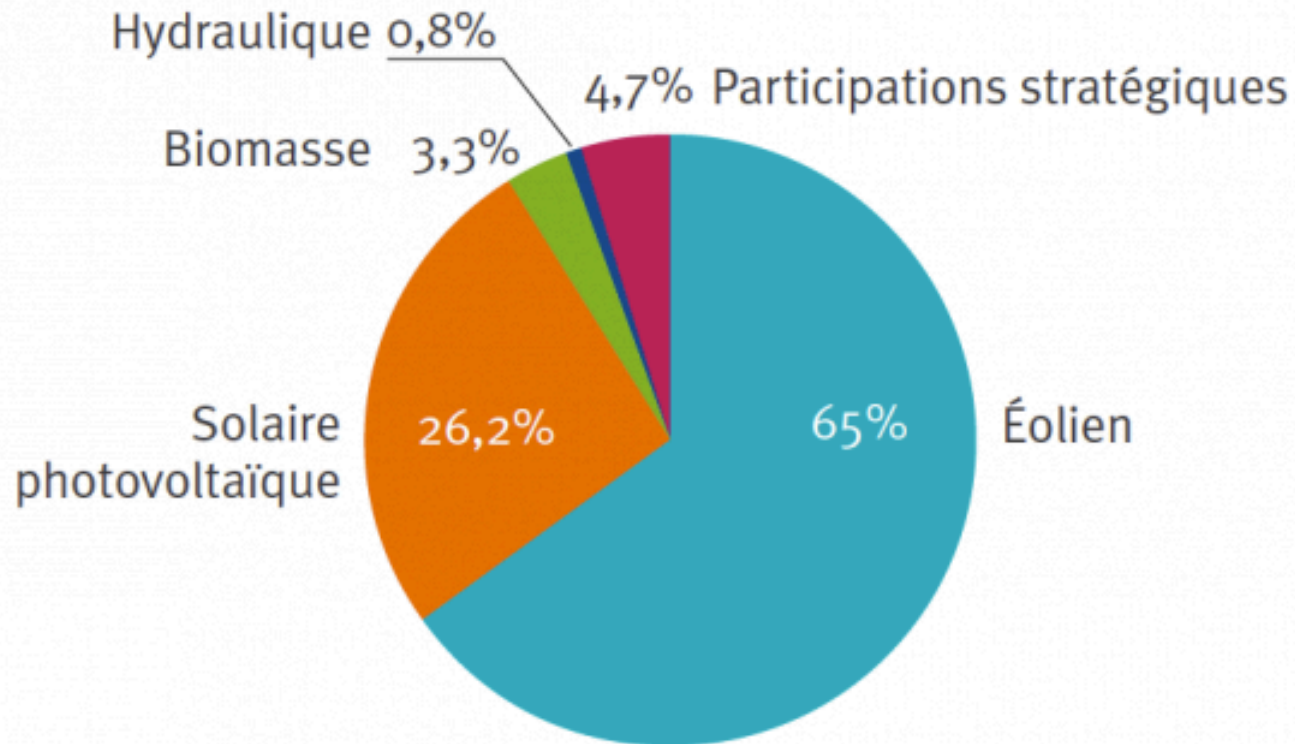






Où investit Énergie Partagée ?

(Chiffres 2015)



Total des investissements : 6 154 469 €



Parmi les projets financés ...



La souscription à Énergie Partagée



● **1 part Énergie Partagée = 100 euros**

Déjà près de 5 000 souscripteurs - 12 M€ collectés
> Moyenne de 2 400 € par actionnaire.

TYPE DE PRODUIT

Part de capital Énergie Partagée.

ORIENTATION DU PLACEMENT

Participation en fonds propres dans des sociétés de projets citoyens de production d'énergies renouvelables et d'économie d'énergie.

RÉMUNÉRATION

Objectif de 4% brut/an - En fonction de la rentabilité d'Énergie Partagée et après décision de l'assemblée générale des actionnaires.

FISCALITÉ

Pas d'avantage fiscal spécifique.

DURÉE DE PLACEMENT CONSEILLÉE

10 ans

SÉCURITÉ

Risque de perte en capital limité par la diversité du portefeuille de projets.

DISPONIBILITÉ DES FONDS

Retrait annuel sans frais après traitement par l'assemblée générale.

MONTANT

100€ par action*

FRAIS

3% du montant souscrit avec un minimum de 5 euros par souscription.
Pas de frais de garde, pas de frais de retrait.

Pour nous contacter

Financer un projet :

10 Avenue des Canuts
69120 VAULX-EN-VELIN
01 75 43 38 62

souscription@energie-partagee.org

Monter un projet :

16-18 Quai de Loire
75019 PARIS
01 80 18 92 21

association@energie-partagee.org



Le circuit court économique

des projets citoyens

Projet citoyen : ressources et épargne restent sur le territoire

Les capitaux initiaux sont engagés par les citoyens et les collectivités locales.

INVESTISSEMENTS

PRESTATIONS

Sollicitation d'acteurs du territoire pour les études, le matériel, l'installation et la maintenance.

La vente de l'énergie revient à la société locale citoyenne.

REVENUS

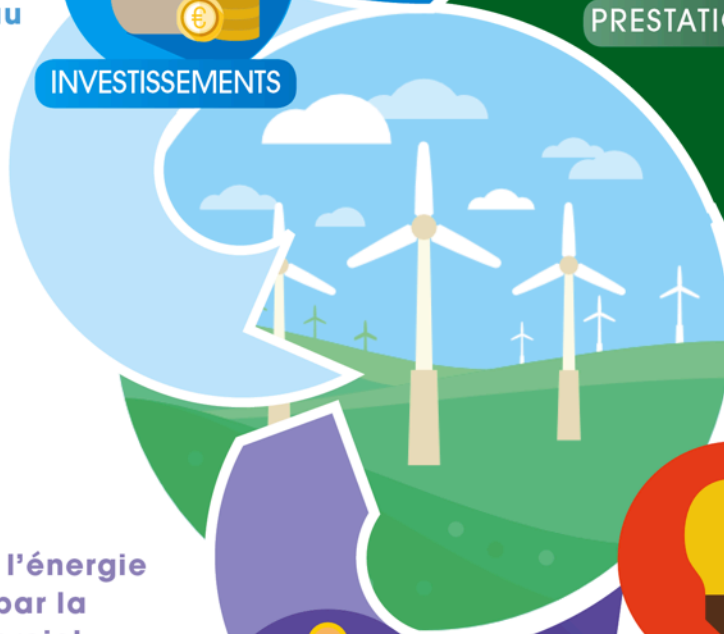
PRODUCTION D'ÉNERGIE

Projet classique : l'argent quitte le territoire

Les capitaux initiaux sont engagés par des investisseurs souvent extérieurs au territoire.



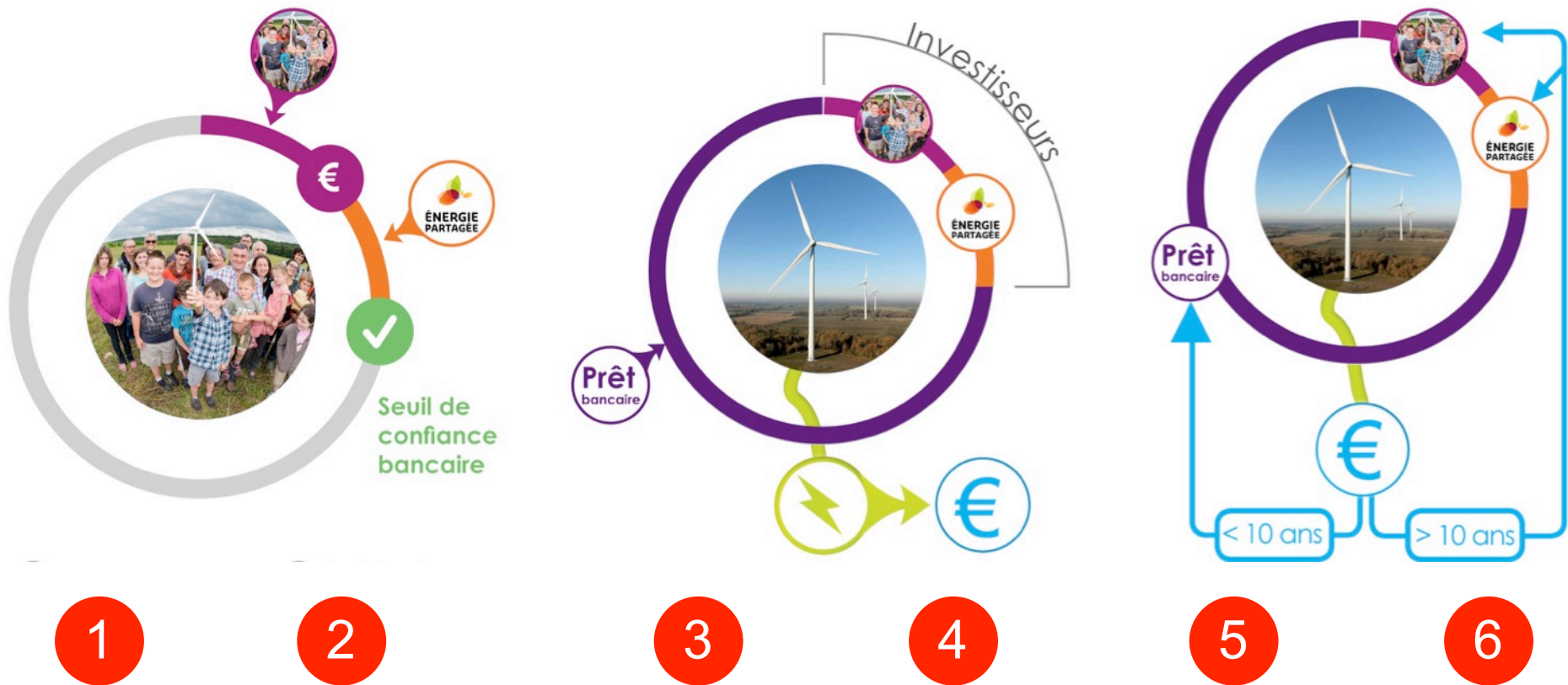
Sollicitation d'acteurs souvent extérieurs au territoire pour les études, l'installation et la maintenance.



La vente de l'énergie est captée par la société de projet.



Energie Partagée Investissement intervient en fonds propres ...



Minimum 50 000 € - Maximum 500 000